Visite ministérielle
Qualité du milieu de vie en CHSLD
Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT ET CLSC DE SAINTE-THECLE		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	40
Établissement	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	Adresse	651, RUE SAINT-JACQUES
Région	Mauricie et Centre-du-Québec	Ville	Sainte-Thècle

Informations sur la visite

Date de la visite	5 octobre 2023	Reddition de comptes 1	5 juillet 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	5 avril 2025

Droits des résidents et des personnes proches aidantes

Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	• Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.	Non débuté En cours Réalisé

Prestataires de services

Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	• Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents et à leurs proches.	Non débuté En cours Réalisé

Pratiques cliniques

S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :
- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	• Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	Non débuté En cours Réalisé

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination.	• Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau des soins d'hygiène.	Non débuté En cours Réalisé

Activité repas

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.	• L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger particulièrement par un contexte sonore inapproprié.	Non débuté En cours Réalisé

Milieu de vie

Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'adapter les pratiques afin d'offrir un milieu de vie permettant aux résidents de se sentir comme à la maison, s'assurer de l'entretien des lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches ainsi que d'offrir des repères temporels aux résidents.	• Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui, particulièrement, il s'agit du recours systématique au port du bracelet d'identification. • Les tableaux d'orientation ne sont pas présents sur chaque étage. • Les lieux ne sont pas bien entretenus (désuétude, peinture, plancher, plafond et/ou mobilier).	Non débuté En cours Réalisé

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	• Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	Non débuté En cours Réalisé